

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite
à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-
Cœur-de-Jésus

Le 10 novembre 2015

6211-24-077

À qui de droit (Audience publique), *Lynda Carrier BAPF Ste-Marguerite*

Mon épouse et moi sommes propriétaires de terrains dans la municipalité de St-Pierre-de-Broughton. De père en fils depuis plusieurs générations ma famille a habité et a été propriétaire de terrain dans les rang XIV, XV et XVI.

Une des raisons majeure pour laquelle nous avons conservé et mis en valeur nos terres est en lien avec la beauté du paysage et la quiétude de cet environnement.

Depuis quelques années, nous avons vu ériger dans la partie sud du territoire un parc éolien de grande dimension.

Les résidents qui vivent à proximité en subissent maintenant les conséquences : bruit et vibration engendrés par la voilure de ces immenses génératrices.

La proportion d'un projet de parc éolien à la limite de St-Sylvestre me fait réagir.

Ce nouveau parc à la limite nord de la municipalité de St-Pierre-de-Broughton comptera un grand nombre de machines et qui plus est, de plus grandes dimensions.

Nous aurons donc à subir la pollution visuelle de ce parc en plus des effets néfastes engendrés par les vibrations et les bruits et ce sans aucune compensation!

Vous comprendrez certainement qu'avec la voilure surdimensionnée de ce nouveau projet, la vague de chocs que les pales provoqueront à la rencontre du mat principal de chaque éolienne se répercutera dans la base de rock et s'accumulera d'une éolienne à l'autre. La région est reconnue pour son socle rocheux de forte densité s'apparentant au granite. Or les vibrations y voyageront plus loin et plus vite. Puisque chaque machine tourne à la même révolution ou presque, l'impulsion pourrait avoir un effet d'amplification, d'une éolienne à l'autre, se répercutant à de fortes distances à travers le sol rocheux de la région. Ces vibrations pourront être ressenties par tous les habitants de la région. Aux vibrations s'ajouteront le bruit engendré par les pales. Encore une fois, le projet présente des éoliennes de très grandes dimensions avec une voilure encore plus grande que celle du parc au Sud de St-Pierre de Broughton d'où la génération d'une pression acoustique encore plus grande. Ici encore, l'addition des

machines provoquera une augmentation de la pression acoustique (bruits) qui seront perceptibles à très grande distance et ce phénomène ne sera qu'amplifié en hiver par temps très froid due la grande densité de l'air. Tous et chacun sont au fait que les sons et les vibrations voyagent plus rapidement et plus loin dans un milieu à forte densité.

À la pollution visuelle engendrée par ces mastodontes viendront s'ajouter une pollution sonore et vibratoire. Trois types de pollution que nous avons tenté de fuir en investissant dans la région.

L'installation de ces machines nuira à notre qualité de vie et impactera la valeur résiduel de nos investissements dans la région. Et ce encore une fois sans aucune forme de compensation.

Un élément supplémentaire doit aussi être envisagé soit l'impact sur le faune. Ou sont les études d'impacts ?

Jusqu'à présent, aucune étude ne nous a démontré l'impact réel d'un tel parc. Ni le manufacturier, ni le promoteur n'ont fait la preuve d'un effet nul au niveau sonore et vibratoire d'un parc de cette envergure. Rien à voir avec des mesure prise en laboratoire ou au près d'une seule machine dans des conditions idéale que ne se retrouveront pas dans la réalité. Je prétent avoir droit à des études complètes sur l'impact d'un parc d'éoliennes, sur le bruits, les vibrations, la faune, la valeur résiduel de nos terre!

Pour ce qui est de la pollution visuelle, il n'y a pas de preuve à faire car le paysage sera entaché pour plusieurs générations à venir.

Je somme le gouvernement d'intervenir et d'arrêter ce programme.

Gaétan Bolduc, ing.

Ingénieur mécanique

St-Pierre-de-Broughton (Québec)



Gaétan Bolduc M. V.